Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 19

Buchbesprechung: Bibliographies

Autor: Berset, M. / Berset, Max. / Barbey, F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIES

I

Sténographie multilingue. — Méthode phonétique à l'usage des Français, Allemands, Italiens, Anglais et Espagnols, par Gustave Monod. Genève, édition Atar, Corraterie, 12.

Partant du principe que la sténographie devait être apprise et appliquée *uniformément,* l'auteur s'est efforcé, dans sa méthode multilingue, de choisir ses signes de façon qu'ils n'aient besoin d'aucune abréviation complémentaire. Un simple examen des quelques textes de langues différentes transcrits en sténographie multilingue au commencement de ce livre démontrera d'irréfutable façon, dit l'auteur, que les monogrammes correspondants sont toujours simples, brefs et rapides.

La nouvelle méthode de sténographie est donc appelée à rendre de grands services, en particulier aux employés, aux polyglottes et aux professionnels. M. Berset.

II

Revue de Fribourg. — *Sommaire du numéro d'octobre 1910.* — *Hubert Savoy :* L'aumônier militaire dans les armées de l'Europe. — *Max de Diesbach :* La Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg. — *Hélène de Diesbach :* La vie et la mort des fées. — *Victor Giraud :* Sur Chateaubriand. — *Pierre-Maurice Masson :* Une apologie pour Fénelon. — *Julien Favre :* Chronique. — Notre Semaine sociale. — A travers les Revues. — Livres nouveaux.

III

Cours d'histoire, à l'usage des écoles primaires supérieures, première année, histoire de France depuis le début du XVIme siècle jusqu'en 1789, par E. Driault et G. Monod, chez Alcan, Paris, 1910.

L'ouvrage que nous signalons est écrit dans un style simple et clair, bien à la portée des élèves auxquels il est destiné. Le cours est divisé en leçons, précédées chacune d'un sommaire qui en indique les grandes divisions. Des gravures d'une documentation scientifique illustrent les points essentiels du cours. Pour faciliter la tâche du maître, les auteurs ont multiplié les exemples d'interrogations collectives, ou préparées, ou écrites. Enfin, ils ont indiqué avec toute la précision utile les lectures les meilleures (nous reproduisons) pour compléter les leçons par le concours des plus grands historiens français.

Nous nous plaisons à reconnaître les qualités de bienfacture de l'ouvrage et ses mérites pédagogiques. Mais l'esprit qui l'anime nous fait un devoir de mettre le lecteur en garde contre un pareil livre. Les auteurs sont ou totalement ignorants des choses qui concernent la religion catholique et l'Eglise, ou bien ils sont d'une insigne mauvaise foi, ou peut-être tous les deux, pour débiter des sornettes à dormir

debout, du genre des suivantes, que nous choisissons entre cent : « ...les évêques de Rome commençaient alors de prétendre au gouvernement de toute l'Eglise catholique; ils se souvenaient que Rome avait été la capitale d'un immense empire et ils voulaient régner à leur tour sur le monde chrétien (p. 16). — L'évêque de Rome, avec le titre de *pape* ou de *souverain pontife* [1], était devenu peu à peu le chef de l'Eglise catholique. Il avait été un moment sous la domination des empereurs d'Allemagne... (p. 42). — La *foi* et la *superstition* faisaient la plus grande force de l'Eglise. L'antiquité elle-même n'avait pas pour ses dieux une dévotion si étroite. C'est au moyen âge que le culte de Dieu se compléta de celui de la Vierge, de celui des saints au nombre de quelques centaines, et de la crainte de Satan (p. 44). Il (Henri VIII) demanda au pape la rupture de son premier mariage. Le pape refusa par crainte de l'empereur (p. 171). — Les Jésuites inspirèrent plusieurs complots contre sa vie (celle de Henri IV) (p. 182).

Bref, tout ce qui de près ou de loin touche à la religion catholique et à l'Eglise est travestie, suspecté, bafoué, traité avec la dernière rigueur. Et voilà comment on écrit l'histoire dans la France officielle ! Et voilà comment on y empoisonne la conscience des enfants !

Max. Berset.

IV

Instruction civique. — Sous le titre de *Tableau synoptique des autorités communales, cantonales et fédérales,* par M. Perriard, inspecteur scolaire, vient de paraître un schéma intéressant et développé des autorités que doit connaître tout citoyen instruit.

Combiné avec beaucoup d'ordre et de clarté, ce tableau contribuera efficacement à donner aux enfants et aux jeunes gens des connaissances sûres et précises dans le domaine de l'instruction civique. Entre les mains de l'instituteur, il sera un auxiliaire précieux et un guide assuré. De nombreux détails y sont donnés sur les attributions des autorités et leur mode de nomination. L'impression en a été faite en deux formats, dont l'un plié, à l'usage des élèves, et l'autre, plus grand, destiné à être affiché dans les salles de classe.

La Direction de l'Instruction publique a déclaré cet ouvrage obligatoire pour les écoles primaires et les cours de perfectionnement : elle a rendu ainsi un réel service à la cause de l'enseignement d'une branche dont l'importance n'est nullement à dédaigner.

En vente au Dépôt central du matériel scolaire, à Fribourg, au prix modique de 15 centimes l'exemplaire. F. Barbey.

V

Robert et Edmond Télin. **Poètes romands,** préface de Jean da Ponte, un volume in-12 de 100 pages, édition du *Courrier littéraire de Paris,* Paris, Boulevard Magenta, 162, et Genève, société générale d'édition et de publicité, rue du Rhône, 6.

Cet ouvrage se présente élégamment sous une couverture verte, ornée de filets d'or; il mérite de prendre rang parmi les anthologies, que les

[1] Ce sont les auteurs qui soulignent.

florilèges romands ont publiées pendant les dernières décades. Il est cependant moins considérable que le volume similaire de M. Imer-Cuno ; pendant que ce dernier reproduit des œuvres de plus de soixante poètes suisses, celui de MM. Télin ne donne l'hospitalité qu'à quatorze auteurs différents. Il contient des pièces de vers dus à la plume d'écrivains connus dans le pays depuis un certain temps, tels que Carrara, Charles Fuster, Isabelle Kaiser, Philippe Godet, Virgile Rossel et Tavan ; mais il présente aussi l'avantage très appréciable de mettre sous les yeux des productions d'essayistes plus jeunes, dont la renommée aux cent voix n'a pas encore clamé les noms à tous les échos. Parmi ces derniers, j'ai remarqué avec plaisir qu'une place a été accordée à un Fribourgeois. L'auteur de la pièce théâtrale *Chez nous* et de cette autre plus récente *Le Cervin se défend* est l'objet d'une flatteuse notice biographique, suivie de quelques pages de vers bien choisies, dont la valeur poétique est très réelle. J'ai particulièrement goûté les deux morceaux *Chanson* et *La Chapelle.* Dans un semblable recueil, les titres ne sont pas tous également évocateurs ; les uns ne répondent pas entièrement à l'attente du curieux ; ceux de la présente anthologie annoncent du moins tous des vers qui donnent une idée exacte du genre littéraire cultivé par les auteurs cités. C'est un mérite que je tiens à relever. Je regrette toutefois la quantité trop grande de coquilles que les imprimeurs ont laissé passer ; il a fallu toute une page d'*errata* adjointe après coup pour les signaler et pour atténuer le fâcheux effet qu'elles produisent à la lecture. J. F.

VI

Dr J. Philippe et Dr G.-Paul Boncour. **L'Education des anormaux. Principes d'éducation physique, intellectuelle, morale,** Paris, Alcan, 1910, 2 fr. 50.

Ce livre, destiné aux éducateurs d'anormaux, contient un très grand nombre d'indications pour l'éducation des normaux. On ne peut qu'en recommander la lecture à tous ceux qui s'occupent d'enseignement. Après avoir rappelé les données sur lesquelles ils s'appuient pour classer ces enfants, les auteurs expliquent les principes qui doivent diriger les maîtres dans la formation des diverses facultés, sens, mémoire, imagination, attention. Ce dernier chapitre est fort remarquable. Nous aurions désiré quelques pages bien précises sur le raisonnement et son éducation. La partie qui concerne l'éducation morale contient des remarques utiles ; mais les auteurs ont totalement négligé le facteur essentiel de formation morale qu'est la religion.

« A ceux qui proclament qu'il existe beaucoup trop d'anormaux, nous serions tentés de répondre qu'il en existera moins quand on saura s'occuper comme il faut des « mauvais élèves » qui ne sont pas encore anormaux. » Il y a, en effet, dans les classes « des mauvais élèves » qui, sans être des anormaux proprement dits sont des instables, des impulsifs, des indisciplinés. L'ouvrage de MM. Philippe et Paul Boncour contribuera certainement à les faire reconnaître et traiter avec les procédés pédagogiques que réclame leur état. E. D.